

du Témiscamingue à son peuple, à ses chères missions et à la cause sacrée de l'école canadienne-française et catholique.

## VARIÉTÉS

### LE SCRUTIN AU CONCLAVE

Les cardinaux sont restés seuls dans la Chapelle Sixtine dont les portes sont closes. Alors le plus jeune des cardinaux-diacres prend sur la grande table placée près de l'autel, des jetons avec les noms des cardinaux présents ; il les compte à haute voix, une à une, en lisant le nom, et les met dans une bourse de soie violette. Il agite ensuite la bourse et en tire au hasard trois jetons. Les trois cardinaux désignés sont scrutateurs. Il en tire ensuite trois autres ; ce sont les infirmiers chargés de recueillir le vote des cardinaux malades dans leur cellule. Les scrutateurs présideront au dépouillement des suffrages.

Les bulletins de vote ou cédules (*schedulæ*) sont préparés sur la table par les cérémoniaires et placés dans deux bassins d'argent.

Ces bulletins sont divisés en trois compartiments. A l'intérieur du compartiment supérieur sont imprimés ces mots : *Ego Cardinalis* (Moi cardinal). L'électeur y ajoute son nom. Il plie cette partie du bulletin et la fixe avec la cire rouge, où il imprime un cachet de fantaisie. Au milieu du bulletin sont imprimés les mots : *Eligo in Summum Pontificem Reverendissimum meum Dominum meum D. Card...* (J'élis comme Souverain Pontife le Rme Seigneur Cardinal N...). Ici l'électeur inscrit le nom du cardinal qu'il veut élire comme Pape. Dans la partie inférieure, le cardinal insère une devise à son choix, il replie comme dessus et pose deux cachets de fantaisie sur ce second pli. Au verso du bulletin sont imprimées des arabesques et vignettes afin que l'on ne puisse rien voir à travers la cédule. S'ils le veulent, les cardinaux peuvent aussi préparer ces bulletins dans leur appartement. Le vote se fait par voie d'ancienneté. Chaque cardinal portant le bulletin le tient élevé et s'approche de l'autel. Il s'agenouille et prête le serment dont le texte est placé sous ses yeux : *Testor Christum Dominum qui me iudicaturus est, me eligere quem secundum Deum iudico eligi debere, et quod idem in accessu praestabo.* « Je prends à témoin le Christ-Seigneur, qui un jour me jugera, que j'élis celui qui me semble devant Dieu devoir être élu, et que le même sentiment me guidera dans le vote d'accession ». Il dépose ensuite son bulletin sur une patène et le fait tomber dans un grand calice. Après avoir salué la croix de l'autel, il se retire.